

# Les policiers dénoncent le projet de la seconde commission

Les mesures d'assainissement des caisses de pensions ,qui seront débattues mardi 10 et jeudi 12 octobre au Parlement, sont «inacceptables et injustes.» L'Association de la Gendarmerie Valaisanne (AGV) et le Syndicat de la Police de Sûreté Valaisanne (SPSV) viennent de rappeler leur prise de position, qu'ils avaient remise au Conseiller d'Etat Jean-René Fournier il y a plusieurs semaines déjà. Les policiers condamnent d'abord la hausse de l'âge de la retraite de 58 à 60 ans. Si elle était acceptée, ils deviendraient parmi les plus défavorisés de Suisse romande. Le métier est de plus en plus pénible, complexe et dangereux : «A partir d'un certain âge, les policiers-ères n'en peuvent tout simplement plus ! » Ils dénoncent ensuite le choix de la primauté des cotisations, et l'absence de symétrie des sacrifices : « L'Etat assumerait un investissement certes important mais limité dans le temps. Les assurés, eux verraient leur situation irrémédiablement détériorée. »

Plus de 90% des membres de la FMEF ont désormais exprimé publiquement leur opposition au projet de loi et leur inquiétude, par le biais de leurs associations respectives.

[Lire la prise de position](#) des deux associations de la police valaisanne